

Procès Verbal de la commission technique

Date: Mardi, 29.11.2016

Lieu: Hôtel al Ponte, Wangen an der Aare

Heure: 14:00 heures

Sont présents: R. von Niederhäusern (Präsident SSDS), M. Rella (NW), T. Oettli (SeR), J. Beeli (Richter), A. Schiess (OS), N. di Natale (PR), B. Schmucki (ZS), U. Lanker (GR), J. Meier (Wy), R. Köppel (Wa), R. Hug (BE-FR)

Excusés: A. Stern (GR) > Remplaçant présent

Non excusé: B. Ducrey (Le) > pas de remplaçant

1. **Bienvenue**

Mot de bienvenue du président de la commission technique M. Rella

2. **Rédaction du procès-verbal**

Rédacteur: R. Hug

3. **Procès-verbal de la dernière assemblée**

Les points suivants doivent encore être discutés:

- La traduction française du flyer d'AGRIDEA manque encore.

(P) > N. Di Natale: Les traductions manquantes seront envoyées à Andreas

- Avec les deux Qualis EM/WM déjà planifiés et les trois qui sont encore prévus, à : BeFr 3./4.12.16; Wy 29./30.12.2016 et NW (les dates doivent être encore définies), 5 qualis seront organisés. Caroline Meier du groupement BeFr se met à disposition pour organiser un sixième quali à la fin du mois de mars.

(P) > M. Rella: Trouver une date pour le Quali chez Caroline.

- L'aide-mémoire de la BLV a été envoyé par Ruedi, mais nous n'avons encore pas reçu de feed-back.
- Le sujet « Liste des aspirants instructeurs » sera traité au point 5.
- Les corrections/ modifications au règlement seront discutées au point 6 et 7
- Une information sera donnée à l'AG au sujet du CSC (Continental) pour que nous puissions initier un premier planning. Au plus tard, il faudrait qu'en 2018 il soit possible d'avoir un planning effectif pour la période septembre/octobre 2020 avec la possibilité de travailler en commun avec l'Allemagne dès 2019.
- Le PV du 08.09.2016 est accepté.

4. **Working Sheepdog Club**

Concernant la collaboration avec le WSCS : le lien du site du WSCS sera mis en ligne et Marco garde le contact avec Urs Imhof.

5. **Cours pour les Aspirants instructeurs**

Le 23.11.2016, les informations concernant le cours pour les aspirants instructeurs a été publié sur le Onlineportal. Les délégués de la TK ont fait remarquer que le délais de publication de trois semaines avant le cours était un peu court.

Conclusion: Il a été décidé d'organiser un nouveau cours pour les aspirants instructeurs (avec un examen théorique) dans la première moitié de l'année 2017. De cette manière, les instructeurs tracés de la liste qui auraient loupé la première session auraient encore une chance de changer leur statut. Les instructeurs qui n'auraient pas suivi cette ultime session de rattrapage seront définitivement radiés de la liste.

(P) > R. Hug: Communiquer la planification de la journée avec le groupement BeFR à M. Rella, A. Schiess et A. Stern. La date sera proposée à la prochaine réunion de la TK, le 29.4.16.

6. **Modification finale du règlement des épreuves de travail.**

Les modifications finales ont été envoyées aux délégués de la commission technique avant cette réunion. Les modifications ont encore une fois été discutées et approuvées. Durant cette séances, quelques modifications ont encore été prises en compte (c.f pièce-jointe, règlement des épreuves de travail).Concernant le paragraphe au sujet des troupeaux de moutons, (page 15) la majorité vote pour la rectification du premier changement. La suppression du paragraphe « chiens sans pedigree » doit être encore discuté au sein des groupements.

(P) > M. Rella: Mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la TK : La suppression du paragraphe « chiens sans pedigree »

Décision: Le règlement des épreuves de travail suivant ainsi que son annexe sont valables dès le 01.12.16. Après les dernières petites modifications (réponse de J.Meier) le règlement actualisé et corrigé pourra être traduit et mis en ligne.

7. **Règlement pour les ordres de départ CS**

Le paragraphe « Ordre de départs » (Page 16) a été adapté par le plénum. Par conséquent, le paragraphe « Mode de qualification pour le CS (page16) s'est aussi trouvé modifié. (Voir le règlement des concours).

Décision: Les modifications prises en compte concernant le CS comme modifiées dans le règlement des épreuves de travail est valable à partir du 01.12.16.

8. **Questions au sujet du règlement.**

Pour toute question relative au règlement, M.Rella est la personne de référence. Il

arrive fréquemment que des questions soient posées à Andy Schiess. Si les deux se mettent d'accord, la réponse sera donnée immédiatement. En cas de désaccord, les questions peuvent être soumises à la prochaine réunion de la CT.

- 9. Reconnaissance du HWT allemand (test de travail)** Le HWT (test de travail allemand) n'est pas reconnu en Suisse. Les conditions d'admissions décrites dans le règlement des épreuves de travail sont les seules reconnues.

10. Info au sujet de la rencontre SCS/SSDS

La SCS a sollicité la SSDS pour une rencontre avec M.Rella et Ruedi. A cette réunion, des possibilités pour une nouvelle collaboration ont été discutées.

Décision: Une collaboration avec le SCS sera étudiée dans un groupe de travail composé de M.Rella, Rv Nlederhäusern, U. Lanker, J. Meier und A. Schiess. (Supervision, R.v Niederhäusern)

11. Divers

Aide mémoire d'AGRIDEA: En automne 2017, un cours d'information aura lieu en collaboration avec AGRIDEA

AG SSDS: Ne pas oublier l'AG de la SSDS qui aura lieu le 26.02.16

12. Prochaine séance

Date: Mercredi 29 mars 2016
Heure: 14:00 heures
Lieu: Hôtel al Ponte, Wangen an der Aare

Fin de la séance à 18h30, à la rédaction du PV,

Vendredi, 02.12.2016 / R. Hug